

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 623 989

②1 N° d'enregistrement national :

87 17110

⑤1 Int Cl^a : A 47 G 19/26.

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 4 décembre 1987.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 23 du 9 juin 1989.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : Sylvie FANUCCI née ROYET. — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Sylvie Fanucci.

⑦3 Titulaire(s) :

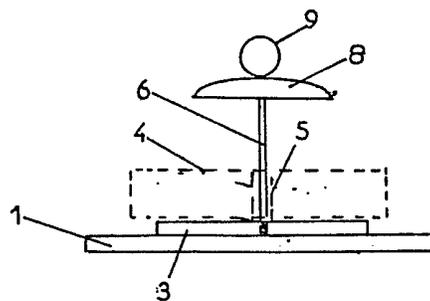
⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Roman.

⑤4 Dispositif de couvercle de plat porte-accessoires thermiques interchangeables.

⑤7 L'objet de l'invention concerne un dispositif de couvercle
de plat porte-accessoires thermiques interchangeables.

Il est constitué par la combinaison d'abord d'une surface de
couvercle 1 avec gabarit 3 fixateur soit d'un réservoir 4 et
d'une garniture 5, ensuite d'un élément adaptable porteur soit
de l'ustensile, soit de la garniture thermique et enfin d'un
moyen d'assemblage de l'ensemble formé par une tige 6 à
extrémité fileté un flasque de pression 8 protecteur et un
anneau 9 de préhension et de manutention.

Il est destiné à permettre l'incorporation à un couvercle d'un
accessoire fonctionnel interchangeable et plus particulièrement
par l'application directe des effets isothermes des formes et
plumages d'animaux naturalisés.



FR 2 623 989 - A1

D

L'objet de l'invention concerne un dispositif de couvercle de plat porte-accessoires thermiques interchangeables.

5 Il est destiné à permettre l'incorporation à un couvercle d'un accessoire fonctionnel interchangeable et plus particulièrement par l'application directe des effets isothermes des formes et plumages d'animaux naturalisés.

Il est connu d'utiliser des double parois pour conserver un fluide chaud dans un couvercle afin d'assurer la conservation de la chaleur à l'intérieur de la capacité de cuisson ou de présentation, mais on n'avait jamais obtenu ces éléments pour permettre l'interchangeabilité des accessoires utilisés.

10 Le dispositif suivant l'invention supprime ces inconvénients et permet de placer sur le couvercle tout en facilitant sa manutention une capacité chauffante ou refroidissante ou encore une garniture maintenant la chaleur pouvant être aussi bien une garniture synthétique qu'un animal naturalisé par utilisation du pouvoir isolant du froid comme du chaud de la fourrure ou du pelage de l'animal utilisé.

20 Il est constitué par la combinaison d'abord d'une surface de couvercle avec gabarit fixateur soit d'un réservoir et d'une garniture, ensuite d'un élément adaptable porteur soit de l'ustensile, soit de la garniture thermique et enfin d'un moyen d'assemblage de l'ensemble formé par une tige à extrémité filetée un flasque de pression protecteur et un anneau de préhension et de manutention.

25 Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

30 La figure 1 montre vu en élévation et en coupe longitudinale le dispositif dans son ensemble.

La figure 2 est une vue en plan du couvercle avec partie périphérique coupée.

35 La figure 3 représente une des formes d'application du dispositif.

Le couvercle 1, Figures 1, 2, 3, est pourvu d'une périphérie inférieure profilée 2 formant jet d'eau pour protéger la superstructure contre les émissions de vapeur ou autre.

5 Sur l'axe longitudinal de ce couvercle est fixé un gabarit 3 positionneur récepteur de capacité 4 ou de garniture thermique avec perforation axiale 5 laissant le passage de la tige 6.

10 La capacité 4 peut contenir un fluide chaud, de la glace ou une lame d'air et former gabarit récepteur d'une fourrure ou plumage d'animal.

Cette tige 6 a son extrémité filetée pénétrant dans l'orifice 7 de fixation.

15 Cette capacité peut contenir un liquide thermique ou de la glace.

Un flasque de pression 8 est placé à la partie supérieure et assure l'immobilisation de l'accessoire positionné. Cette pièce peut être transparente ou translucide suivant l'objet utilisé.

20 Enfin un anneau 9 de manutention complète cet ensemble.

Ce dispositif permet principalement comme application nouvelle d'utiliser la garniture thermique conservant au plat 10 sa chaleur de cuisson ou de consommation, un animal naturalisé dans sa pose naturelle 11. Cette enveloppe thermique peut recevoir la capacité contenant un fluide chaud ou réfrigérant et l'isoler de l'air extérieur.

30 Cette enveloppe recouvre ou non une capacité accumulative de chaud ou de froid et permet d'utiliser d'une façon pratique le pouvoir isotherme des fourrures ou plumage d'animaux.

Si on utilise le couvercle pendant la cuisson le profil protecteur 3 évitera la détérioration des plumes ou poils.

35 Par contre, le flasque 8 empêchera tout contact manuel avec la garniture. Ce flasque pouvant être transparent s'adaptera à toutes garnitures.

La fourrure peut recouvrir la capacité 4 contenant un fluide chaud ou même de glace. Elle évite une accélération de refroidissement ou de réchauffement tout en servant de support de présentation de la figuration utilisée.

5 Enfin l'interchangeabilité des garnitures permettra d'identifier les plats pour leur présentation en indiquant ainsi par leur couvercle la nature de l'aliment présenté.

10 Toutefois les formes, dimensions et dispositions des différents éléments pourront varier dans la limite des équivalents, comme d'ailleurs les matières utiliser pour leur fabrication sans changer pour cela, la conception générale de l'invention qui vient d'être décrite.

REVENDICATIONS

1° Dispositif de couvercle de plat porte-accessoires fonctionnels interchangeable ayant pour objet de permettre la fixation amovible d'un élément thermique maintenant la préparation culinaire à sa température de consommation ou de cuisson
5 froide ou chaude et plus particulièrement par l'application nouvelle permettant l'utilisation directe des effets isothermes des fourrures ou plumages d'animaux comme élément thermique qui reçoivent, soit le gabarit porteur, soit la capacité contenant un fluide
10 chaud ou réfrigérant en l'isolant de l'air pour prolonger ses effets se caractérisant par la combinaison d'un couvercle (1) ayant une périphérie inférieure (2) profilée en jet d'eau, ensuite d'un gabarit porteur d'accessoire (3) pour positionnement d'une capacité (4) ou d'une enveloppe thermique étant précisé que le gabarit(2) comporte un évidement fileté (5) immobilisant l'extré-
15 mité d'une tige fileté (6) prénétrant dans l'embase (7) de fixation, alors qu'une plaque de pression (8) et un anneau de préhension (9) complètent les moyens de fixation et de mainten-

20 2° Dispositif suivant la revendication 1 se caractérisant par le fait que le gabarit porteur supporte soit une capacité (4) formant réserve de fluide chaud ou de glace, soit une garniture isolante thermique tel une fourrure ou un plumage d'animal (11) couvrant le plat (10).

FIG 1

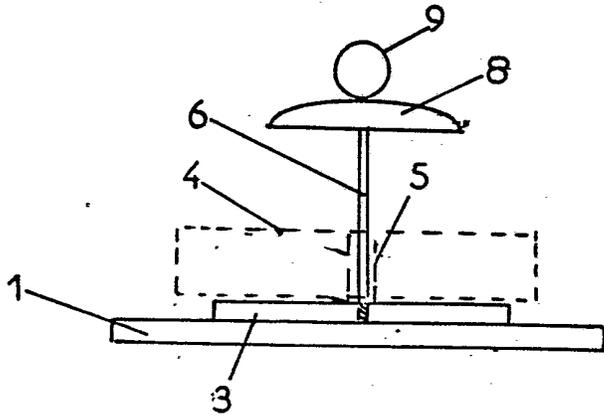


FIG 2

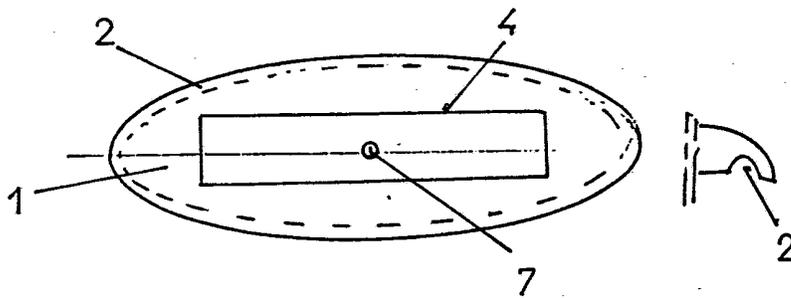


FIG 3

